



UHC Glâne
Chemin du Perrey 31
1760 Ursy

T +41 79 849 31 48
uhcglane@gmail.com
www.uhcglane.ch

UHC Glâne

Concept de protection pour les entraînements dès le 18.11.2020 / URSY

Version : 18.11.2020
Auteur : Yvan Kulja, Président UHC Glâne
Olivier Mariller, Vice-Président UHC Glâne

Concept de protection pour les entraînements

Selon les directives de Swissunihockey:

Le 10 novembre 2020, swissunihockey a actualisé son concept de protection pour les entraînements, nous avons mis à jour notre concept d'entraînement selon les informations disponibles.

<https://www.swissunihockey.ch/index.php?cID=4073>

https://www.swissunihockey.ch/files/9616/0500/3527/20201109_mzo_Merkblatt_Trainingsbetrieb_FR.pdf

Swissunihockey précise que les cantons peuvent renforcer les mesures du Conseil fédéral sur leur territoire, sous leur propre autorité. Dans ce cas, les réglementations cantonales s'appliquent.

Selon les directives de l'Etat de Fribourg: **modification en rouge dans ce document**

Le 10 novembre 2020, le Conseil d'État de Fribourg a annoncé de nouvelles règles qui sont entrées en vigueur : <https://www.fr.ch/sante/covid-19/covid-19-sport-et-coronavirus>

Art. 12: Mesures relatives aux activités sportives et de danse

1. Les personnes de moins de 12 ans peuvent pratiquer la danse et tous les types d'activités sportives, sans aucune restriction et sans port du masque facial. L'activité doit toutefois se dérouler par groupe d'au maximum 10 personnes, incluant le personnel encadrant.

Selon les informations de Mme Hermann Nadia / Conseillère communal d'Ursy

Affaires sociales - Santé – ACSU : **modification en vert dans ce document**

Concept de protection pour les entraînements UHC Glâne :

1. Règles générales pour toutes les catégories d'âge et toutes les ligues

- **Pas de symptômes à l'entraînement**
 - Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements.
 - Elles restent à la maison, respectivement se mettent en isolation et discutent la suite de la procédure avec leur médecin de famille.
- Obligation générale de porter un masque.
- Les règles d'hygiène et de distance sont à respecter à tout moment, aussi dans le vestiaire et à côté du terrain.
 - Garder une distance de 1.5 mètres avec les autres personnes à tout moment.
 - Obligation de porter un masque.
 - Se laver les mains soigneusement.
 - Ne pas se serrer la main, interdiction du « fistbump » (salutation poing contre poing).
 - Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le pli du coude.
 - Si possible télécharger et activer l'application SwissCovid.
- Un « responsable corona » doit être nommé pour les entraînements.
- Les groupes de plus de 5 personnes (entraîneur y compris) doivent disposer d'un concept de protection.
- **Les dispositions cantonales plus strictes priment sur les réglementations nationales.**
- Les entraînements ne sont possibles qu'en groupes réguliers de ~~45 personnes maximum~~ (y compris l'entraîneur). **Groupe de 10 personnes maximum (restriction de l'Etat de Fribourg)**
- Plusieurs groupes sont possibles s'il existe une division claire dans l'espace.
- L'accès aux salles d'entraînement n'est autorisé qu'aux entraîneurs et joueurs.

2. Règles pour les sportifs avant leur ~~16^{ème}~~ anniversaire / avant leur 12^{ème} anniversaire (restriction de l'Etat de Fribourg)

- Les matchs sont interdits, ceci vaut également pour les matchs amicaux.
- Pour l'entraînement des enfants et des jeunes avant leur ~~16^{ème}~~ anniversaire / 12^{ème} anniversaire, il n'y a pas de restrictions. L'entraînement est autorisé ~~avec contact~~ **sans contact physique** (restriction commune d'Ursy), il n'y a pas de règles de distance, le port du masque n'est pas obligatoire.
- Les entraînements ne sont possibles qu'en groupes réguliers (pas de promotion de joueurs dans d'autres équipes).

3. Règles à partir de l'âge de 16 ans / 12 ans (restriction de l'Etat de Fribourg) et en dehors de la LNA

- Les matchs sont interdits, ceci vaut également pour les matchs amicaux.
- La pratique normale du unihockey à l'entraînement est interdite.
- Uniquement les entraînements individuels et les entraînements de technique **sans contact physique** sont autorisés.
- Lors de l'entraînement en salle, un masque doit être porté et une distance d'au moins 1,5 m doit être maintenue.
 - Si au moins 15 m² par personne sont disponibles pour un usage exclusif, aucun masque ne doit être porté.
- Dans le « [Trainertool](#) » (outil pour les entraîneurs) de swiss unihockey, des exercices qui sont conformes à ces directives sont disponibles. Si vous choisissez dans la bibliothèque d'exercices le filtre « coronakonform », vous verrez les exercices. De nouvelles propositions d'exercices seront ajoutées durant les prochains jours. Des suggestions de « meilleure pratique » pour les exercices conformes aux directives corona peuvent volontiers être envoyées à trainerbildung@swissunihockey.ch.

4. Règles pour les équipes de LNA masculine et féminine

- Supprimer de notre concept, car l'UHC Glâne n'a pas d'équipe en LNA masculine et féminine.

5. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui prévoit de reprendre les entraînements doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés.

Dans notre club, il s'agit de Delphine Kulja.

Si vous avez des questions, veuillez la contacter directement (Tél. +41 79 440 37 70 ou par mail à l'adresse : uhcglane@gmail.com).

6. Règles supplémentaires édictées par l'UHC GLÂNE

- Se laver soigneusement les mains avec du savon ou les gels à disposition à l'entrée de la salle de sport. Ceci doit être fait avant et après l'entraînement.
- Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le club tient des listes de présence pour tous les entraînements. La personne responsable de l'entraînement est chargée de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus (voir point 6). Le club est libre de décider de la forme sous laquelle il souhaite tenir ces listes (par exemple : doodle, application, Excel, etc...).
- Aucun parent dans la salle durant l'entraînement. Les parents attendent leur(s) enfant(s) à l'extérieur de la salle.

Comment nous comporter dès le 09.11.2020

Fiche d'information sur le concept de protection durant l'interruption du championnat de la saison 2020/21

1. Règles générales pour toutes les catégories d'âge et toutes les ligues



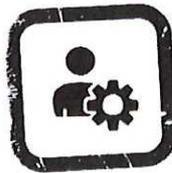
Les personnes avec des symptômes de maladie ne sont pas autorisées à participer aux entraînements.



Obligation générale de porter un masque.



Les règles d'hygiène et de distance sont à respecter à tout moment, aussi dans le vestiaire et à côté du terrain.



Désignation d'un responsable du plan coronavirus pour chaque évènement.



Les groupes de plus de 5 personnes (staff inclus) doivent disposer d'un concept de protection.



Les dispositions cantonales plus strictes priment dans tous les cas.



S'entraîner en groupes réguliers de max. 15 personnes (staff inclus). Plusieurs groupes possibles avec division claire dans l'espace.



Accès à la salle pour entraîneurs et joueurs uniquement.

Les exceptions à ces règles sont définies ci-dessous.

2. Règles pour les sportifs avant leur ~~16^{ème} anniversaire~~ / 12^{ème} anniversaire



Interdiction de toute compétition.



Pour l'entraînement des enfants et des jeunes avant leur 16^{ème} anniversaire, il n'y a pas de restrictions.